



Les infos en ligne du SNUipp 63

Dimanche

25

Novembre
2018

Projet de formation initiale

La fabrique de l'enseignant exécutant

Les initiatives de la FSU et de ses syndicats

Lors du dernier Conseil Délibératif Fédéral National (CDFN) de la FSU, qui s'est déroulé les 13 et 14 novembre les représentants du SNUipp (secrétariat général et secteur Néo) ont proposé une campagne nationale d'information et de mobilisation sur la réforme de la formation initiale ainsi qu'une journée de mobilisation dans les ESPE.

Cette proposition a reçu une réponse favorable.

« La formation des enseignant-es est de la responsabilité conjointe des ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. La FSU demande des discussions transparentes avec les ministères concernés (Éducation nationale et ESR). Les projets en cours, comme la manière de les mener, vont fortement dégrader les conditions d'entrée dans le métier ainsi que la qualité de la formation sans contribuer à réduire les inégalités scolaires. A ce stade la FSU dénonce leur contenu et leurs conséquences et intervient sur un certain nombre de sujets : précarisation des étudiants et de leurs parcours de formation, utilisation des étudiants comme moyen d'enseignement, dégradation du lien avec la recherche, place prépondérante du terrain sur l'ensemble de la formation...

Le projet de loi « pour une école de la confiance » transforme les ESPÉ en Instituts nationaux supérieurs du professorat (INSP) soumis à une gouvernance ministérielle en rupture avec la collégialité au cœur de l'organisation des composantes universitaires et dont on peut craindre les dérives autoritaristes.

Pour la FSU, la formation des enseignant-es doit être définie par un cadre national légal et réglementaire. C'est une condition de l'égalité de l'offre de formation sur l'ensemble du territoire et de sa conformité aux finalités du service public d'éducation. C'est également une condition pour que soit défini l'investissement nécessaire à sa mise en œuvre. Ce cadre doit faire l'objet d'un dialogue social avec les représentants des personnels.

La FSU soutient toutes les actions de ses secteurs : elle porte un véritable projet alternatif ambitieux de formation des enseignant-es et afin d'ouvrir ainsi un débat public, la FSU et ses syndicats lancent dès maintenant un plan d'actions (campagne nationale d'information et de mobilisations, journée de mobilisation dans les ESPE). Dans ce cadre, elle soutient les mobilisations en cours.

Le projet Blanquer

L'annonce de la création des INSPÉ (Instituts Nationaux Supérieurs du Professorat et de l'Éducation) va conduire à un changement de statut pour la formation initiale où seuls les admissibles au concours pourront entrer en master. Ainsi, le maître mot devient « économie ». Plus de statut de fonctionnaire stagiaire durant la formation : bienvenue dans la famille de l'éducation nationale aux contractuels, bienvenue dans la précarité avec en prime de nombreuses suppressions de postes aux différents concours.

Mis en place par le ministre Peillon, les ESPE ont été souvent accusés de ne pas répondre aux attentes des étudiants et des stagiaires.

Deux facteurs peuvent l'expliquer.

L'organisation de la formation en alternance (mi-temps enseignement et mi-temps formation) qui a de fait créé une confusion dans les priorités des stagiaires qui ont privilégié la préparation de la classe au détriment de leur formation didactique, considérée comme inutile et éloignée du terrain. La qualité du master en a été affaiblie et au bout du compte les stagiaires sont entrés dans leur première année de titularisation encore moins formés qu'auparavant. Loin de l'améliorer, Vincent Peillon a poursuivi la dégradation de la formation initiale déjà mise à mal en 2008 par la réforme Darcos, dite de la mastérisation.

Le second facteur est lié à l'asphyxie financière des ESPE mise sous tutelle des universités ce qui a conduit à une réduction des heures de formation et à l'abandon purement et simplement de la co-intervention formateur ESPE et maître-formateur.

Et en toute logique ultra-libérale, l'école de la confiance pilotée par Blanquer s'apprête à faire pire.

Les candidats qui auront réussi l'épreuve d'admission en fin de M2, seront recrutés comme contractuels dans la mesure où ils auront obtenu le diplôme master qui leur permettra d'enseigner. La voie du concours n'étant plus alors le critère de recrutement, ce sera à la fois un mauvais coup porté à la Fonction publique et simultanément une mesure d'économie en termes de postes mais aussi de formation et de formateurs.

Les projets de maquettes annoncent 55 % du temps de formation pour le français et les mathématiques, 15 % pour la recherche, 10 % pour l'adaptation aux conditions locales et 20 % pour les disciplines autres que français et mathématiques (soit l'EPS, les arts plastiques, l'éducation musicale, l'histoire, la géographie, l'EMC, les sciences, les langues étrangères etc.), le tout piloté par un envoyé du ministère car les directeurs des INSPÉ seront dorénavant nommés par le ministre.

Cela se traduira dans la maquette du master par 40 crédits ECTS pour le stage, 10 pour le mémoire, et 10 pour les autres unités. Il y aura donc une prédominance du stage sur le reste, dédouanant ainsi la formation initiale de l'apport théorique et de la recherche.

Les formateurs ne devraient d'ailleurs intervenir selon la demande, et avec des effectifs réduits (15 étudiants contractuels par quinzaine). Dans cette logique de formation, les antennes seront appelées à disparaître au profit des chefs-lieux académiques tant que ceux-ci n'auront pas été regroupés !

[Les infos en ligne du SNUipp-FSU 63](#)

La fabrique de l'exécutant

Mais le problème est-il vraiment économique même si on nous assène régulièrement qu'en « période de crise, tout le monde se doit de serrer la ceinture » ? En fait, la manœuvre de l'ombre, c'est la fabrique d'un enseignant exécutant, docile, qui pour préparer ses cours accepte de répondre aux injonctions ministérielles et d'utiliser les méthodes et les manuels recommandés. In fine, l'objectif est bien de développer une pensée pédagogique unique soumise au pouvoir libéral.

Pour soutenir une formation initiale de qualité, pour soutenir l'action du personnel de l'ÉSPÉ, des formateurs, des étudiants et des stagiaires, nous vous invitons à signer la pétition « [Se former pour enseigner : un droit, une exigence, une nécessité !](#) »



**Parce qu'enseigner est un métier qui s'apprend,
il faut une véritable formation initiale**

Changeons l'école, **votons !**  



**Syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et des professeurs de collège
Section du Puy-de-Dôme**

Maison du Peuple, 29 rue Gabriel Péri, 63000 CLERMONT-FERRAND
Tél 04.73.31.43.72 & 09.63.28.56.75 ✉ snu63@snuipp.fr